

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BESANCON - 2501 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 27/06/2025 - 3349 - 2015 B 00265 - 811 011 246 - A.S.N Constructions (Abdellah
Salimi Noaman Constructions)





Comptes annuels

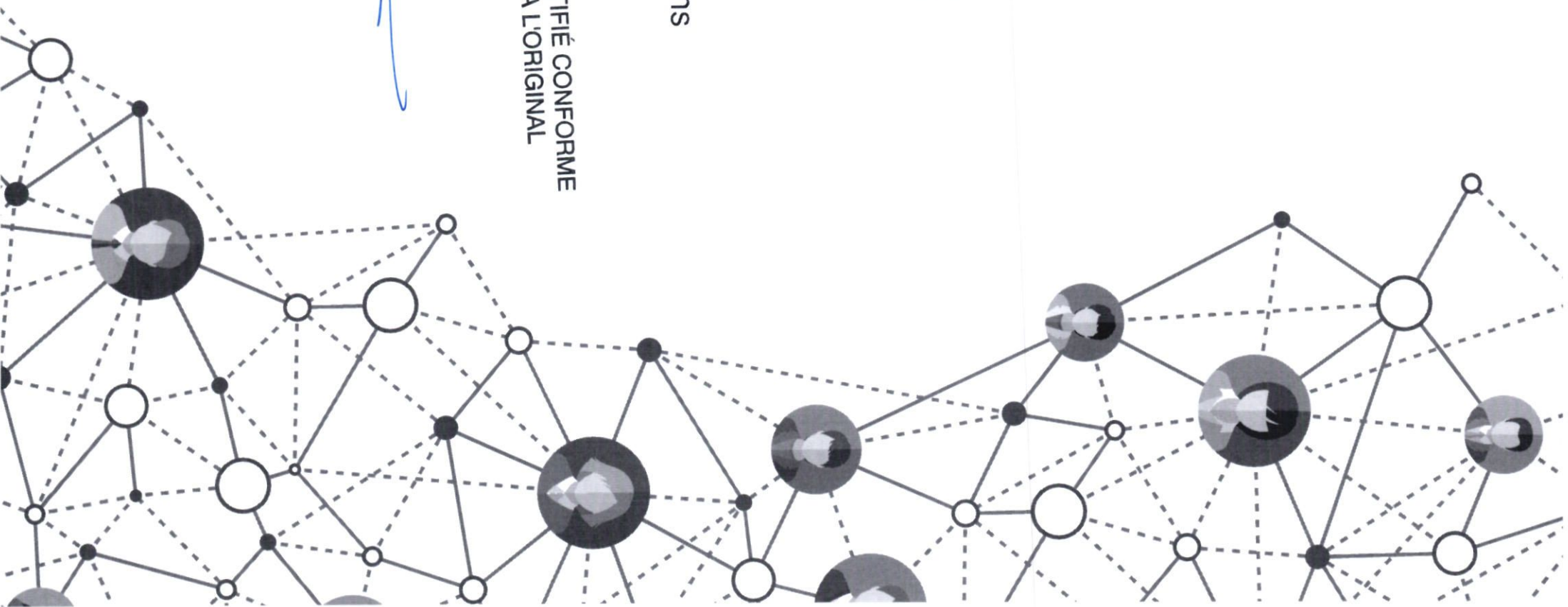
SARL A.S.N. Constructions

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

30/09/2023

Ce document contient 65 pages





Bilan actif

SARL A.S.N. Constructions

Actif		Au 30/09/2023			Au 30/09/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, mat. out. industriels		129 371	105 455	23 915	18 813
Autres immobilisations corporelles		56 770	46 386	10 384	13 244
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		186 141	151 842	34 299	32 057
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations		1 000		1 000	1 000
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés		624		624	624
Prêts					
Autres immobilisations financières		3 600		3 600	2 600
TOTAL		5 224		5 224	4 224
Total de l'actif immobilisé					
		191 365	151 842	39 523	36 281

SARL A.S.N. Constructions

Passif			Au 30/09/2023	Au 30/09/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé :	7 600)		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 600	7 600
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale		760	760
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		334 051	264 289
	Report à nouveau			
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		79 916	92 761
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		422 328	365 411
	Situation nette avant répartition			
	Subvention d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total		422 328	365 411
	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
	Provisions pour risques			
Provisions	Provisions pour charges			
	Total			
	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		55 665	85 308
	Emprunts et dettes financières divers (3)		7 313	10 469
	Total		62 978	95 778
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		13 464	59 847
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 176	41 260
	Dettes fiscales et sociales		89 798	98 092
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		151 623	57 191
	Instruments de trésorerie			
	Total		274 598	196 545
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		351 041	352 170
	Écart de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF		773 369	717 582
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier		20 129	39 744
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an	35 415	55 451
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	à moins d'un an	302 161	236 872
(3) dont emprunts participatifs				

SARL A.S.N Constructions

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Événements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
Augmentations	3
Diminutions	3
2.1.3. Immobilisations financières	4
Augmentations	4
Diminutions	4
2.1.4. Stocks.....	4
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	4
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués.....	4
2.1.5. Produits à recevoir	5
2.1.6. Créances	6
2.1.7. Disponibilités et divers	7
2.2. Passif.....	7
2.2.1. Capitaux propres	7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	7
2.2.1.2. Capital.....	7
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	8
2.2.3. Charges à payer	9
3. Informations relatives au compte de résultat	9
4. Impôt sur les bénéfices	10
5. Autres informations	10
5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	10
5.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	11
5.3. Engagements hors bilan	12

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	20 913	-	11 695
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	305	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 840	-	649
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	1 000	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués

Néant

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	1 107
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	28 369
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	29 476

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	3 600	3 600	-
	Clients douteux ou litigieux	45 337	-	45 337
	Autres créances clients	325 710	325 710	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	30 967	30 967
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	760	760	-
	Charges constatées d'avance	1 438	1 438	-
TOTAL		407 813	362 476	45 337

2.1.7. Disponibilités et divers

Néant

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	7 600	-	-	7 600
Primes, réserves et écarts	265 050	69 762	-	334 811
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	92 762	-	12 845	79 917
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	365 411	69 762	12 845	422 328

Le capital est composé de 100 parts sociales de 76 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	55 665	20 250	35 416	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	33 177	33 177	-	-
Personnel et comptes rattachés	15 571	15 571	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	8 330	8 330	-	-
Impôts sur les bénéfices	14 861	14 861	-	-
TVA	49 275	49 275	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 762	1 762	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	7 313	7 313	-	-
Autres dettes	151 623	151 623	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	337 577	302 161	35 416	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	214
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	4 560
RRR à accorder, avoirs à établir	144 623
Participation des salariés	-
Personnel	8 660
Sécurité sociale	1 066
Autres charges fiscales	1 748
Divers	7 000
TOTAL	167 871

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	754 662	-	754 662
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	754 662	-	754 662

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	102 547	-232
Impôts : Au taux de 25% Sur PVLT	22 398	-
	-	-
Résultat après impôts		80 149
		-232

5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite ne fait pas l'objet d'évaluation. Elle est peu significative au regard du profil des salariés.

5.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			62 352		
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs			31 729		
- Dotations de l'exercice			12 617		
TOTAL			44 346		
Redevances payées :					
- Cumuls exercices antérieurs			35 042		
- Exercices			14 088		
TOTAL			49 130		
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	11 491	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	1 964	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	13 455	-	-
Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus			305		
- A plus d'1 an et 5 ans au plus			6 370		
- A plus de 5 ans					
TOTAL			6 675		
Montant pris en charge dans l'exercice			19 309		

5.3. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-

A.S.N. CONSTRUCTIONS
SARL au capital de 7 600 Euros
Siège social Route de Baume-les-Dames - Zone artisanale
25360 Gonsans
RCS Besançon N° 811 011 246

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MARS 2024

Exercice clos le 30 septembre 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Deuxième résolution – Affectation du résultat

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide de l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 79 916,87 €

Affectation

- Au compte autres réserves..... 44 916,87 €
- A la distribution de dividende..... 35 000,00 €

TOTAUX 79 916,87 € 79 916,87 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juin 2024.

Les associés déclarent être informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est



établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Les associés reconnaissent avoir été informés qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2022	23 000 €	Néant	Néant
30/09/2021	Néant	Néant	Néant
30/09/2020	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Salimi Abdellah
Co-gérant

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



